

Tableau de synthèse des orientations

Secteur	N° Orientation	Orientations	Part des réductions des émissions de GES	Part des réductions des consommations d'énergie.	Part de Production ENR	Appréciation sur la qualité de l'air	Objectifs à l'horizon 2020	Objectifs après 2020 : facteur 4	Indicateurs
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	AT1	Favoriser le développement local des réseaux de chaleur et de froid privilégiant les énergies renouvelables et de récupération	6% - 8% Soit 600 kteqCO2/an	Sans Objet	19% - 21% Soit + 2100 GWh/an	Favorable	Connecter 85 000 équivalents logements supplémentaires à des réseaux de chaleur utilisant des énergies renouvelables (bois, déchets, énergie fatale...)	Poursuivre l'effort pour chauffer près de 20% de la surface de tous les bâtiments régionaux	Nombre d'équivalents logements raccordés au chauffage urbain Nombre de réseaux classés Part des énergies renouvelables et de récupération dans les réseaux de chaleur (%)
	AT2	Freiner l'étalement urbain, en favorisant l'aménagement de la ville sur elle-même					Limiter à 500 ha/an l'extension de l'artificialisation des sols, et donc diviser par 3 la dynamique d'artificialisation des sols observée entre 1998 et 2005	Poursuivre les efforts entrepris	Surface artificialisée en Nord-Pas-de-Calais (ha) Clés de répartition entre le renouvellement urbain et l'ouverture à l'urbanisation Mise en place d'une comptabilité carbone de la sole régionale intégrant les modes de gestion des sols, les pratiques agricoles et les différents types d'artificialisation
	AT3	Augmenter quantitativement et qualitativement la surface des espaces boisés et forestiers et pérenniser les surfaces de prairies					Augmenter le rythme de création d'espaces boisés et forestiers pour le porter de 500-600 ha/an en 2005 à 850 ha/an au minimum d'ici 2020. Maintenir les surfaces de prairies.	Poursuivre l'effort de manière ambitieuse pour assurer une croissance significative des surfaces de forêts et une augmentation de la part des prairies	Surface des espaces boisés et forestiers (ha) Surface des prairies (ha) Nombre d'élevages
	AT4	Densifier les centralités urbaines bien desservies par les transports en commun	0,1%- 0,5% Soit 10 kteqCO2/an	0,1%- 0,5% Soit 30 GWh/an	Sans Objet	Favorable	Sur les 148 communes de plus de 5 000 habitants et emplois desservies par le TER, construire d'ici 2020 dans les aires d'accessibilité aux gares 20 000 logements et 450 000 m² de surface hors oeuvre nette (SHON) de locaux tertiaires	Poursuite de l'effort	Densité (population et emploi) dans les communes bien desservies par le réseau TER Nombre de m² de surface hors oeuvre nette (SHON) situés à moins de 15 minutes à vélo des principaux noeuds de transport en commun
	AT5	Faire progresser la mixité fonctionnelle dans les tissus urbains existants et dans les projets	1% - 2% Soit 100 kteqCO2/an	1% - 2% Soit 400 GWh/an	Sans Objet	Favorable	Diminuer, la part de la surface foncière des zones d'activité, des zones commerciales et des lotissements résidentiels monofonctionnels dans la trame urbaine	Poursuite de l'effort	Proportion population / emploi des projets d'écoquartiers développés en région et suivis par les services de l'Etat, de l'Ademe et du Conseil régional. Une réflexion pourra être menée pour créer un indicateur innovant croisant différentes sources de données régionales : SIGALE, enquêtes INSEE, etc ...
MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION	MP1	Prendre en compte les émissions de GES indirectes dans l'élaboration des PCT et PCET afin d'optimiser leur impact sur les émissions de GES globales et de multiplier les leviers d'actions							Nombre de PCT et PCET intégrant une approche globale sur les GES
	MP2	Consommer moins : Sensibiliser les consommateurs et mettre à leur disposition les moyens nécessaires pour optimiser leurs achats en fonction de la satisfaction de leurs besoins					Multiplier par 4 le volume de produits réparés et le nombre d'emplois dans cette branche Faire émerger une filière organisée d'auto-partage Raccorder 85 000 nouveaux logements aux réseaux de chaleur	S'assurer que la majorité des produits soient réparés Rendre incontournable la mutualisation d'équipements à l'échelle des quartiers : laveries, moyens de chauffage, parking d'auto-partage... Réduire significativement le nombre moyen de voitures par foyer à l'échelle régionale Etendre les réseaux de chaleur et y raccorder des maisons individuelles Réduire par 4 les déchets alimentaires soit 20 Kg/hab./an	Quantités de déchets alimentaires jetés par habitant Nombre de ménages raccordés au réseau de chaleur Chiffre d'affaire et nombre d'emplois de la filière réparation Parc de véhicules mis en auto-partage et nombre d'abonnés à ces services Parc de vélos mis en partage et libre accès, nombre de villes desservies
	MP3	Consommer mieux : Sensibiliser les consommateurs et mettre à leur disposition les moyens nécessaires pour favoriser les biens et services sobres en carbone							Nombre de magasins proposant un système volontaire d'affichage des impacts carbone Nombre de collectivités ayant mis en oeuvre une démarche de commande publique à faible contenu carbone
	MP4	Favoriser les modes de production sobres en carbone					Diminuer de 20 % la part de l'empreinte carbone des ménages liée à l'alimentation		Nombre de pôles de compétitivité et de plateformes d'excellence agissant en faveur de l'écoconception Nombre d'entreprises engagées dans une démarche d'éco-conception Nombre de produits et d'entreprises disposant d'un écolabel, d'un label de proximité, ou d'un label de qualité (bio, label rouge) Part de la surface agricole utile dédiée à l'agriculture biologique (%) Part de la surface agricole utile destinée à un commerce de circuits courts (%) Nombre de réparateurs sur le territoire régional Nombre de démarches d'écologie industrielle

Projet de schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie du Nord - Pas-de-Calais

Tableau de synthèse des orientations

Secteur	N° Orientation	Orientations	Part des réductions des émissions de GES	Part des réductions des consommations d'énergie.	Part de Production ENR	Appréciation sur la qualité de l'air	Objectifs à l'horizon 2020	Objectifs après 2020 : facteur 4	Indicateurs
BATIMENT	BAT1	Achever la réhabilitation thermique des logements antérieurs à 1975 d'ici 2030	12% - 14% Soit 1200 kteqCO2/an	15% - 17% Soit 5400 GWh/an	Sans Objet	Attention à la qualité de l'air intérieur	Réhabiliter 60 000 logements par an, soit une multiplication par 4 à 5 du rythme actuel, en ciblant prioritairement les logements construits avant 1975 et en visant une qualité optimale des gestes entrepris (division par 2 des besoins de chauffage en moyenne)	Maintenir le rythme de réhabilitation de 60 000 logements par an, pour achever en 2030 la rénovation thermique complète du parc construit avant 1975, puis poursuivre l'effort de réhabilitation thermique sur les logements construits après 1975	Nombre de logements datant d'avant 1975 réhabilités de façon à réduire d'au moins 25% les besoins énergétiques de leurs occupants (bailleurs sociaux, programme « habiter mieux » de l'Anah) Nombre de logements datant d'avant 1975 réhabilités de façon à réduire d'au moins 50% les besoins énergétiques de leurs occupants (bailleurs sociaux possible mais autres acteurs difficile) Nombre d'éco prêts à taux zéro (éco-PTZ) et de crédits d'impôts développement durable (CIDD) distribués en région
	BAT2	Réhabiliter le parc tertiaire	4% - 6% Soit 600 kteqCO2/an	5% - 7% Soit 1900 GWh/an	Sans Objet	Attention à la qualité de l'air intérieur	Réduire de 50% les besoins de chauffage sur au moins un quart des surfaces du parc tertiaire, soit 20% du parc public et 1/3 du parc privé	Poursuivre l'effort de réhabilitation thermique	Surface de bâtiments tertiaires publics et privés réhabilités de façon à permettre des économies d'énergies supérieures à 50% Nombre de gestionnaires de bureaux et d'hôpitaux publics ou privés ayant réalisé un audit énergétique de leurs bâtiments
	BAT3	Informier et former les acteurs du bâtiment pour accompagner une mise en oeuvre rapide des futures réglementations thermiques sur les logements neufs	2% - 4% Soit 200 kteqCO2/an	3% - 5% Soit 1000 GWh/an	Évalué dans d'autres orientations	Favorable	Former les acteurs concernés pour optimiser le respect des réglementations thermiques par 100% des logements neufs	Poursuivre l'effort en expérimentant la construction de bâtiments passifs producteurs d'énergie	Part des bâtiments résidentiels et tertiaires neufs respectant la réglementation thermique (%)
	BAT4	Favoriser l'indépendance aux énergies fossiles en adoptant des technologies performantes (hors bois)	4% - 6% Soit 400 kteqCO2/an	3% - 5% Soit 1100 GWh/an	24% - 26% Soit + 2600 GWh/an	Favorable	Tendre vers une disparition du fioul, du GPL et du charbon dans le secteur résidentiel et à l'horizon 2030 dans le secteur tertiaire Faire décroître la proportion de logements équipés de chaudières au gaz naturel dans le résidentiel de 60% à 45% et stabiliser la part du gaz dans le secteur tertiaire (50%) Développer des pompes à chaleur électriques ou au gaz de bonne qualité (coefficient de performance élevé >3,8 et nuisances sonores limitées) pour équiper respectivement 10% des logements du parc résidentiel et chauffer 15% des surfaces du parc tertiaire Stabiliser la place du chauffage électrique à effet Joule dans les bâtiments (en 2011, 17% des logements et 12% des locaux tertiaires)	Faire disparaître les chaudières au profit de technologies gaz innovantes (micro-cogénération, PAC Gaz...) Poursuivre l'équipement des pompes à chaleur et électriques de bonne qualité pour équiper respectivement 1/3 des logements du parc résidentiel et chauffer 1/3 des surfaces du parc tertiaire Tendre vers une disparition du chauffage électrique à effet joule	Nombre de logements chauffés au fioul Nombre de logements chauffés avec des pompes à chaleur Nombre de logements chauffés avec des systèmes gaz autres que des chaudières Part des équipements utilisant des pompes à chaleur « performantes » (%)
	BAT5	Encourager l'amélioration de la performance et de la qualité des appareils de chauffage-bois et du bois utilisé	4% - 6% Soit 400 kteqCO2	Sans objet	2% - 4% Soit + 350 GWh/an	Favorable	A consommation totale de bois constante, faire passer la part de marché de l'énergie bois de 4% en 2005 à 7% en 2020 en améliorant la performance des systèmes de chauffage bois existants et à la qualité bois utilisé et en privilégiant la ressource locale	Sous réserve des niveaux régionaux de concentration atmosphériques en poussières PM2,5 et PM10 poursuivre l'effort pour équiper 20% des logements	Nombre de logements chauffés au bois Part des équipements performants (label flamme verte)
	BAT6	Diffuser les systèmes de production d'eau chaude sanitaire (ECS) les plus performants : solaires et thermodynamiques	1% - 2% Soit 100 kteqCO2	1% - 2% Soit 400 GWh/an	3% - 5% Soit + 550 GWh/an	Favorable	Développer les systèmes de production solaire et thermodynamique pour alimenter en ECS 15% des logements et 8% des locaux tertiaires	Tendre vers une généralisation de ces systèmes de production performants d'ECS ou d'autres systèmes innovants	Puissance installée en solaire thermique et thermodynamique (kW)
	BAT7	Limiter les consommations d'électricité spécifique par l'amélioration des équipements et l'adoption de comportements de consommation sobres	0,5% - 1% Soit 50 kteqCO2	3% - 5% Soit 1000 GWh/an	Sans Objet	Sans objet	Diviser par deux les consommations énergétiques liées à l'éclairage dans les bâtiments tertiaires et résidentiels Limiter le développement des consommations énergétiques liées à la climatisation dans les secteurs tertiaire et résidentiel Diminuer de 25% les consommations énergétiques liées aux équipements électroménagers et de froid alimentaire dans le secteur résidentiel	Maintenir les efforts réalisés	Vente d'équipements classés comme A+ et au-delà
TRANSPORT DE VOYAGEURS	TV1	Créer les conditions favorables à l'intermodalité et à un développement ambitieux de la marche à pied et de l'usage du vélo	2 - 4% Soit 200 kteqCO2/an	2 - 4% Soit 800 GWh/an	Sans Objet	Favorable	Agir de manière à ce que soient effectués avec des modes actifs: - la quasi-totalité des déplacements inférieurs à 1 km, - 70% des déplacements de 1 à 3 km, - 35% des déplacements de 3 à 5 km, - 15% des déplacements de 5 à 10 km	Poursuivre l'effort de manière ambitieuse sur l'ensemble des portées pertinentes pour le vélo et le vélo électrique (jusqu'à 10 km)	Part modale des modes actifs en nombre de déplacements (%) Part modale des modes actifs en kilomètres (%)
	TV2	Optimiser et développer l'offre de transports en commun et leur usage par le plus grand nombre	2% - 4% Soit 200 kteqCO2/an	2% - 4% Soit 800 GWh/an	Sans Objet	Favorable	Augmenter de 50% la part modale des transports en commun	Poursuivre l'effort de développement des transports en commun	Part modale des transports en commun en nombre de déplacements (%) Part modale des transports en commun en kilomètres (%)
	TV3	Encourager l'usage des véhicules les moins émetteurs de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques	8% - 10% Soit 800 kteqCO2/an	8% - 10% Soit 2400 GWh/an	12 - 14% Soit +1400 GWh/an	Très favorable	Réduire de 15% les émissions moyennes de GES du parc roulant régional	Poursuivre l'effort en favorisant les ruptures technologiques permettant de réaliser un "Facteur 2" sur les émissions unitaires de GES des véhicules	Part des véhicules hybrides dans le parc roulant (%) Part des véhicules électriques dans le parc roulant (%) Nombre d'immatriculations annuel de véhicules par type de norme EURO
	TV4	Limiter l'usage de la voiture et ses impacts en promouvant de nouvelles pratiques de mobilité	2% - 3% Soit 150 kteqCO2/an	2% - 3% Soit 600 GWh/an	Sans Objet	Favorable	Assurer le passage d'un taux d'occupation des véhicules de 1,1 à 1,2 pour les déplacements domicile/travail (ou davantage selon les axes) Agir pour que 100% de la population pratique une éco-conduite Favoriser l'aménagement du temps de travail des salariés éligibles habitant à plus de 10 km de leur lieu d'emploi pour permettre que 10% de leur travail soit réalisé en télétravail	Modifier profondément les pratiques de mobilité pour atteindre un taux de covoiturage de 1,7 pour les déplacements domicile/travail Poursuivre l'effort de généralisation des pratiques d'éco-conduite à l'ensemble de la population	Taux de remplissage des véhicules particuliers utilisés pour les déplacements domicile/travail (%) Fréquentation des sites internet de co-voiturage Nombre de PDE financés

Projet de schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie du Nord - Pas-de-Calais

Tableau de synthèse des orientations

Secteur	N° Orientation	Orientations	Part des réductions des émissions de GES	Part des réductions des consommations d'énergie.	Part de Production ENR	Appréciation sur la qualité de l'air	Objectifs à l'horizon 2020	Objectifs après 2020 : facteur 4	Indicateurs
TRANSPORT DE MARCHANDISES	TM1	Favoriser les alternatives au transport routier, en développant les capacités de multimodalités et les chaînes multimodales sur le territoire régional	2% - 3% Soit 150 kteqCO2/an	2% - 3% Soit 600 GWh/an	Sans Objet	Favorable	Accroître la part modale du fret ferroviaire et fluvial pour qu'il atteigne 30% des parts modales totales (objectif national de 25%)	Poursuivre le développement de la multimodalité	Part modale transport de marchandises effectué par le fer et les voies fluviales, hors transport infrarégional (%) Flux de marchandises pris en charge par le fer et les voies fluviales (t.km)
	TM2	Poursuivre et diffuser les démarches d'amélioration de l'efficacité énergétique et de sobriété carbone engagées par les transporteurs routiers	12% - 14% Soit 1200 kteqCO2/an	12% - 14% Soit 4500 GWh/an	6% - 8% Soit + 700 GWh/an	Très favorable	S'assurer que 100 % des transporteurs routiers sont formés à la pratique de l'éco-conduite Améliorer de 15 % les taux de charge des camions Réduire de 18 % la consommation énergétique unitaire des véhicules utilisés pour le transport de marchandises	S'assurer de la bonne pratique de l'éco-conduite par l'ensemble des transporteurs Poursuivre l'effort d'amélioration des taux de charge des camions (+40%) Améliorer de 45% la consommation unitaire des véhicules utilisés pour le transport de marchandises	Consommation énergétique moyenne des poids lourds circulant en région Taux de charge moyen des véhicules utilisés pour le transport de marchandises Evolution du parc de poids lourds (immatriculations) Nombre de signataires de la charte Objectif CO2
	TM3	Favoriser des formes de logistique urbaine plus efficaces énergétiquement					Réduire de 15% les flux de véhicules en zones urbaines par une meilleure optimisation logistique Développer l'usage de modes alternatifs dans la desserte des derniers kilomètres, en particulier dans les centralités urbaines	Poursuivre les efforts	Flux effectués par des véhicules de tonnage inférieur à 3,5 tonnes (véhicules.km)
INDUSTRIE	INDUST1	Amplifier le développement de l'efficacité énergétique et la maîtrise des rejets atmosphériques par les industries	26% - 28% Soit 2500 kteqCO2	30% - 35% Soit 10 000 GWh/an	Sans Objet	Très favorable	Privilégier jusqu'en 2015 la mise en place prioritaire des meilleures techniques disponibles pour réduire les émissions de poussières, d'oxydes d'azote et de dioxyde de soufre sur les installations existantes dans les zones où cela se justifie Réduire de 20% les consommations énergétiques des moteurs électriques et des systèmes entraînés Réduire de 40% les consommations d'énergies thermiques pour les usages transverses (chauffage des locaux, transports, échanges de chaleurs...) Economiser 25% d'énergie à partir d'une amélioration des procédés industriels	Poursuivre l'effort pour réduire de 40% les consommations des moteurs électriques d'ici 2050 Poursuivre les efforts d'efficacité énergétique pour les usages transverses Assurer une économie d'énergie de 40% à partir d'une amélioration des procédés industriels	Evolution des rejets industriels de polluants atmosphériques (PM, NOx, SO2, COV) Consommation énergétique du secteur industriel (GWh) rapportée à la production Taux de mobilisation du gisement d'énergies fatales (par branche industrielle)
	INDUST2	Anticiper et accompagner les ruptures technologiques dans le secteur de l'industrie, notamment dans le choix des matières premières	Sans Objet d'ici 2020	Sans Objet	Sans Objet	Sans Objet	Explorer les différentes technologies possibles	Accompagner le secteur industriel dans une démarche de « rupture carbone » : développement de la séquestration, de l'utilisation du coke de bois	Evolution des financements publics locaux alloués à la recherche-développement dans le secteur industriel sur les questions énergétiques et de gaz à effet de serre
AGRICULTURE	AGRI1	Réduire les apports minéraux azotés en lien avec les évolutions des pratiques agricoles (itinéraires techniques, évolutions technologiques et variétales)	1% - 2% Soit 100 kteqCO2	Sans Objet	Sans Objet	Favorable	Réduire de 15% la totalité des apports azotés Diminuer de 10% la part des apports minéraux dans la fertilisation azotée	Maintenir l'effort engagé et faire croître la part des apports organiques jusqu'à 30% des amendements azotés	Consommation d'engrais minéraux (tonnes/an) par ha de surface agricole utile (SAU) et par an Quantité d'effluents épandus sur les exploitations, surfaces concernées, quantités échangées (données SCEES) Quantité de fertilisants minéraux azotés distribués en Région (données UNIFA/SCEES)
	AGRI2	Prendre en compte les enjeux de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et de particules dans les pratiques agricoles relatives à l'élevage	0,5% - 1% Soit 50 kteqCO2/an	0,1% - 0,3% Soit 30 GWh/an	Sans Objet	Favorable	Minimiser le temps passé par le bétail en bâtiment (objectif de réduction de 10 %) au profit de la prairie, en lien avec l'augmentation des surfaces de prairies en région	Réduire de 20% le temps passé par le bétail en bâtiments au profit de la prairie, en lien avec l'augmentation des surfaces de prairies en région	Rapport ha de fourrages / unité grand bétail Nombre de fosses couvertes Répartition entre surfaces fourragères et surface en herbe à cheptel constant
	AGRI3	Accompagner l'amélioration de l'efficacité énergétique et la maîtrise des rejets polluants des exploitations agricoles	0,1% - 0,3% Soit 20 kteqCO2/an	0,1% - 0,2% Soit – GWh/an	Sans Objet	Favorable	Réduire de 15% les consommations énergétiques des bâtiments agricoles Diminuer les consommations énergétiques des machines agricoles liées au réglage des tracteurs (- 10%), liées à l'éco-conduite (- 10%) et liées aux pratiques culturales simplifiées (- 10%)	Maintenir les efforts engagés	Consommation énergétique des exploitations agricoles (GWh) Évolutions des pratiques, et du parc d'engins agricoles et de de leurs émissions Nox. Synthèse des bonnes pratiques agricoles préservant la qualité de l'air réalisées et diffusées aux professionnels
ENERGIES RENOUVELABLES	ENR1	Atteindre les objectifs les plus ambitieux inscrits dans le Schéma Régional Eolien	+ 5% - 7% Soit 600 kteqCO2/an	Sans Objet	18% - 20% Soit + 1900 GWh/an	Sans Objet	Atteindre une puissance éolienne installée de 1346 MW	Favoriser les opportunités de modernisation et d'optimisation du parc éolien existant de façon à améliorer cet objectif sans atteindre la saturation des espaces disponibles	Puissance éolienne raccordée (MW) et production annuelle (GWh/an) Puissance éolienne autorisée (MW)
	ENR2	Développer le solaire photovoltaïque, en priorité sur toiture	1% - 2% Soit 150 kteqCO2/an	Sans Objet	4% - 6% Soit +500 GWh/an	Sans Objet	Avoir réalisé l'installation de 100 Mwc sur toitures résidentielles Avoir réalisé l'installation de 380 Mwc sur les autres toitures (immeubles tertiaires, hôpitaux, bâtiments agricoles, d'enseignement et sportifs, grandes toitures industrielles et commerciales...) Avoir réalisé l'installation de 80 Mwc sur ombrières et au sol	Poursuivre la dynamique, dans un contexte économique et technologique profondément modifié	Puissance installée, par catégorie de toitures et au sol (kWc) Production annuelle (GWh/an)
	ENR3	Développer la méthanisation des déchets agricoles et ménagers	1% - 2% Soit 100 kteqCO2/an	Sans Objet	1% - 2% Soit + 180 GWh/an	Favorable	Installer une puissance de méthanisation de 1000 kWe	Continuer le développement de la méthanisation	Puissance électrique installée (kWe) Production thermique électrique (MWh/an) Quantité de biogaz injectée dans le réseau de gaz naturel

Secteur	N° Orientation	Orientations	Part des réductions des émissions de GES	Part des réductions des consommations d'énergie.	Part de Production ENR	Appréciation sur la qualité de l'air	Objectifs à l'horizon 2020	Objectifs après 2020 : facteur 4	Indicateurs
AIR	AIR1	Améliorer les connaissances et l'information régionales sur la qualité de l'air et l'origine de la pollution atmosphérique					Renforcer le réseau de stations de mesures capables de mesurer les concentrations de particules fines PM2,5 dans l'air Accroître la connaissance de l'origine et du comportement des particules PM10 et PM2,5 observées dans l'air en région Prendre en compte ces connaissances en adaptant les outils existants Mieux informer le grand public, les services de l'Etat et des collectivités, entreprises, salariés afin d'assurer une meilleure prise en compte des enjeux		Nombre et implantations des stations de surveillance de la qualité de l'air mesurant les concentrations en PM2,5 dans l'air ambiant. Rapport de l'étude de caractérisation des pollutions aux poussières et des phénomènes associés Porter à connaissance du public et des acteurs régionaux de la qualité de l'air, des émissions de polluants atmosphériques et de leurs impacts réalisés
	AIR2	Approfondir les connaissances des impacts de la qualité de l'air et en informer la population et les acteurs régionaux					Mieux caractériser le degré d'exposition et l'impact des polluants atmosphériques sur la santé, les milieux naturels, l'agriculture Evaluer les coûts socio-économiques de la qualité de l'air et de la pollution atmosphérique		Nombre d'évaluations de l'impact sanitaire (EIS) réalisées, publiées et relayées par les médias en région Veille scientifique et socio-économique réalisée et relayée vers la population et les acteurs économiques Qualification et quantification de l'information transmises ou relayée vers la population et les acteurs régionaux (nombre de réunions d'information, transmission de plaquettes d'information...)
	AIR3	Réduire les émissions régionales de polluants atmosphériques et améliorer la qualité de l'air					Réduire les émissions de polluants atmosphériques générés par les véhicules motorisés en milieu urbain Réaliser des expérimentations de zones d'actions prioritaires pour l'air (ZAPA) ou de zones sans voitures dans les agglomérations de la région Suivre grâce à des campagnes de mesures régulières l'évolution des concentrations de polluants dans ces zones et à proximité Veiller dans tous les secteurs au respect effectif de l'interdiction du brûlage à l'air libre		Evolution annuelle des émissions de polluants par activité Evolution des concentrations de polluants réglementés et en particulier des particules, des oxydes d'azote, des composés organiques volatils et de l'ozone Nombre d'agglomérations expérimentant des zones à accès réservé (ZAPA, zones sans voiture) Evolution du trafic intra-urbain dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants Evolution de la qualité de l'air en milieu urbain
	AIR4	Mieux évaluer et réduire les impacts des plans et projets sur les émissions de PM10 et de Nox							Part des projets et des plans et programmes élaborés ou révisés qui intègrent les enjeux de la qualité de l'air
ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	ADAPT1	Améliorer la connaissance sur les effets probables du changement climatique en région Nord-Pas-de-Calais, notamment sur les débits des cours d'eau, le risque d'inondation continentale, l'érosion côtière, les productions agricoles et forestières et la santé humaine							Réalisation d'études aux niveaux régional et national répondant aux attentes de l'orientation
	ADAPT2	Intégrer dans l'exercice de révision du SDAGE et des SAGE l'impact des effets du changement climatique sur l'évolution de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques							Prise en compte satisfaisante du diagnostic des effets probables du changement climatique dans le SDAGE, les SAGE et les stratégies des usagers de la ressource
	ADAPT3	Elaborer et mettre en oeuvre des stratégies d'aménagement et de gestion foncière adaptées à l'importance du risque de submersion marine et s'appuyant sur des analyses coûts/avantages							Réalisation des études de caractérisation des aléas et prise en compte par les acteurs du littoral dans leurs documents de planification et stratégies d'aménagement
	ADAPT4	Anticiper les effets du changement climatique et faire évoluer en conséquence les modes de gestion des eaux continentales dans les Wateringues							Approbation d'une stratégie d'aménagement durable des wateringues partagée par l'ensemble des acteurs du territoire
	ADAPT5	Prévenir les phénomènes d'îlots de chaleur urbains dans les projets d'aménagement, notamment en favorisant l'accès de la nature en ville et en s'appuyant sur la mise en oeuvre du plan canicule							Prise en compte des phénomènes de canicule et d'îlots de chaleur urbain dans les politiques publiques concernées
	ADAPT6	Renforcer l'information et la sensibilisation sur le phénomène de retrait-gonflement des argiles prenant en compte l'augmentation de l'aléa lié au changement climatique							Porter à connaissance de l'aléa retrait-gonflement des argiles aux collectivités réalisant leurs documents d'urbanisme réalisés
	ADAPT7	Intégrer les effets du changement climatique dans les dispositifs de gestion et de préservation de la biodiversité, notamment des milieux forestiers et des zones humides							Identification des zones humides les plus vulnérables aux évolutions des conditions hydriques réalisée Publication du suivi des évolutions des milieux forestiers en lien avec l'évolution climatique réalisée